

DES RÉPONSES AUX QUESTIONS DU FORUM DE LA POPULATION

Le Forum de la population souhaite, par ces capsules d'information, agir à titre de relais entre l'Agence et la population et contribuer à la réalisation d'un des mandats de l'Agence, soit celui d'informer les estriennes et les estriens sur les services de santé et les services sociaux qui leur sont offerts.

Aussi, à chacune des rencontres du Forum de la population, les membres sont invités à exprimer leurs préoccupations afin que des clarifications puissent être apportées par la permanence de l'organisation lors d'une rencontre ultérieure. Ce sont ces renseignements que le Forum souhaite ici vous partager.

- **Comment les jeunes de l'Estrie ont-ils accès aux professionnels de la santé et des services sociaux ?**

Le rôle de l'Agence en organisation des services, c'est principalement de soutenir l'organisation des bons services, aux bonnes personnes, au bon moment.

Pour les jeunes en difficulté, les [orientations régionales](#) ont servi d'assises au volet « Jeunes en difficultés » de chacun des [projets cliniques et organisationnels](#) des CSSS.

L'organisation des services s'adapte aux besoins, notamment par la mise en place prochaine d'un service de crise spécifique pour répondre à la détresse sociale.

- **Comment s'organisent les services aux personnes vivant avec un problème d'alcool, de drogues ou autres dépendances ?**

La trajectoire de services en dépendance et les corridors de dispensation de services sont décrits dans les [orientations régionales en dépendance](#).

À travers le programme-services « Dépendances », des services de dépistage sont offerts par les centres de santé et de services sociaux (CSSS).

De plus, il existe un [processus de certification](#) des organismes communautaires et privés intervenant en toxicomanie et offrant de l'hébergement.

- **Pourquoi le recrutement de médecins est-il si difficile dans certaines régions ?**

Selon le Dr Robert Pronovost, directeur de la [Direction des affaires médicales et universitaires](#) (DAMU), l'organisation médicale est actuellement en grande transformation.

La modification de l'offre de services médicaux et les changements de pratique sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels. Pensons à la présence croissante des [groupes de médecine de famille](#) dans l'amélioration de la qualité et de la continuité des soins à la clientèle.

- **Comment avoir accès aux services d'un médecin omnipraticien ?**

La pénurie de médecins est bien réelle, notamment en raison du grand nombre de médecins qui sont sur la voie de la retraite ou encore en raison de la féminisation de la profession, ce qui change l'offre de services.

De nouveaux modèles doivent se développer, en respectant l'expertise de chacun des partenaires (médecin, infirmière, nutritionniste, pharmacien, etc.).

Par exemple, en Estrie, il y a création de « Guichet d'accès aux médecins de famille ». Cette façon de faire est nouvelle et l'Estrie fait figure de pionnier. Cependant, les défis demeurent pour l'accès à un médecin de famille pour une clientèle en santé ainsi que l'accès à des cliniques sans rendez-vous sans attendre trop longtemps.

La Dre Raymonde Vaillancourt, chef du [Département régional de médecine générale](#) (DRMG), insiste sur la nécessité du réseautage et du travail d'équipe afin que chaque intervenant fasse sa juste part.